

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 11a) de l'ordre du jour

CX/CAC 13/36/11  
Mai 2013

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**  
**COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**  
**Trente-sixième session, Siège de la FAO**  
**Rome (Italie), 1<sup>er</sup> - 5 juillet 2013**

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

**PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX POUR 2008-2013 – ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE**

1. À sa trentième session, la Commission du Codex Alimentarius a adopté son Plan stratégique pour 2008-2013<sup>1</sup>.
2. La Partie 3 du Plan stratégique comprend une liste de contrôle qui doit être périodiquement mise à jour pour examen par le Comité exécutif et la Commission afin d'en suivre la mise en œuvre.
3. La Commission est invitée à examiner la liste de contrôle qui figure à l'Annexe 1 du présent document, ainsi que les notes complémentaires du Secrétariat contenues à l'Annexe 2, et à fournir ses vues et recommandations, le cas échéant.

---

<sup>1</sup> Publié en 2007 sous la cote ISSN 0259-2916.

**Annexe 1****MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013**

<b>Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>1.1 Passer en revue et éventuellement remanier ou compléter les normes et textes apparentés du Codex relatifs à la sécurité sanitaire des aliments</b>	CCFH, CCFA, CCCF, CCPR, CCRVDF, CCNFSDU, Groupes spéciaux et Comités de produits compétents	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	<i>Voir CX/CAC 13/36/3, CX/CAC 13/36/3 Add.1 et CX/EXEC 13/68/2.</i>		
<b>1.2 Passer en revue et éventuellement remanier ou compléter les normes et textes apparentés du Codex relatifs à la qualité des aliments</b>	Groupes spéciaux, Comités de produits et Comités FAO/OMS de coordination compétents	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	<i>Voir CX/CAC 13/36/3, CX/CAC 13/36/3 Add.1 et CX/EXEC 13/68/2.</i>		
<b>1.3 Passer en revue et éventuellement remanier ou compléter les normes et textes apparentés du Codex relatifs à l'étiquetage des denrées alimentaires et à la nutrition</b>	CCFL, CCNFSDU	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	<i>Voir CX/CAC 13/36/3, CX/CAC 13/36/3 Add.1 et CX/EXEC 13/68/2.</i>		
<b>1.4 Passer en revue et éventuellement remanier ou compléter les normes et textes apparentés du Codex relatifs à l'inspection et à la certification des denrées alimentaires, ainsi qu'aux méthodes d'analyse et d'échantillonnage</b>	CCMAS, CCFICS	Activité continue	Normes et textes apparentés adoptés aux différentes étapes	En cours	<i>Voir CX/CAC 13/36/3, CX/CAC 13/36/3 Add.1 et CX/EXEC 13/68/2.</i>		

<b>Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>1.5 Élaborer des directives pour l'utilisation prudente et sûre des antimicrobiens dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens</b>	Comités du Codex compétents existants, Groupe intergouvernemental spécial sur la résistance aux antimicrobiens	Achèvement au plus tard en 2011	Directives pour l'utilisation prudente et sûre des antimicrobiens dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens	Activité achevée			
<b>1.6 Envisager des cadres novateurs de gestion des risques</b>	CCRVDF, CCPR	Achèvement au plus tard en 2009	Rapports du CCRVDF et du CCPR respectivement au Comité exécutif et à la Commission	En cours	Voir Note. <u>CCPR</u> : Révision des Principes d'analyse des risques appliqués par le CCPR (Approches envisageables pour la Procédure d'examen périodique, y compris la soumission de formulaires de notification de réserves et d'autres formulaires). Projet pilote relatif à la recommandation de LMR par la JMPR aux gouvernements nationaux ou à d'autres autorités d'enregistrement régionales pour une substance chimique soumise à une révision conjointe mondiale – achevé avant la quarante-cinquième session du CCPR.		

Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents							
Activités	Parties responsables	Calendrier	Résultats/indicateurs mesurables	État d'avancement	Notes	Avis du Comité exécutif	Décision de la Commission
					<p><u>CCRVDF:</u> «Formulaire de notification de réserves» proposé pour le CCRVDF (format et règle d'utilisation) Politique d'analyse des risques liés à l'extrapolation des LMR de médicaments vétérinaires à d'autres espèces et à d'autres tissus. Recommandations en matière de gestion des risques pour les résidus de médicaments vétérinaires pour lesquels aucune DJA et/ou LMR n'a été recommandée par le JECFA en raison de préoccupations spécifiques liées à la santé humaine</p>		
<b>1.7 Encourager la FAO et l'OMS à étoffer leurs programmes de renforcement des capacités</b>	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif et Comités FAO/OMS de coordination	Activité continue	Rapport de la FAO et de l'OMS à la Commission, au Comité exécutif et aux comités de coordination	En cours	Les activités de renforcement des capacités menés par la FAO et l'OMS sont présentées dans le document CX/CAC 13/36/15. Ces activités sont aussi examinées régulièrement par les comités FAO/OMS de coordination		
<b>1.8 Publier et diffuser le Codex Alimentarius</b>	Secrétariat du Codex, points de contact du Codex	Activité continue	Publication et diffusion du Codex Alimentarius	En cours	Voir Note.		

<b>Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>2.1 Examiner la cohérence des principes de l'analyse des risques élaborés par les Comités du Codex compétents</b>	CCGP	Achèvement au plus tard en 2011	Rapport du CCGP à la Commission sur l'examen achevé.	Activité achevée			
<b>2.2 Examiner les principes de l'analyse des risques élaborés par les Comités du Codex compétents</b>	Commission du Codex, Comité exécutif, CCFA, CCCF, CCPR, CCRVDF, CCFH, CCNFSU	Achèvement au plus tard en 2013	Rapport des comités compétents sur l'examen achevé, en tenant compte de l'examen des activités 2.1 et 2.3.	En cours Lancé à la vingt-sixième session du CCGP (2010)	CCPR: Révision des Principes d'analyse des risques appliqués par le CCPR (voir Activité 1.6).		
<b>2.3 Renforcer la communication entre les organes subsidiaires compétents du Codex et les organes d'experts scientifiques FAO/OMS</b>	CCFA, CCCF, CCPR, CCRVDF, CCFH, CCNFSU	En cours	Inclus dans le Rapport comme demandé au point 2.2	En cours	Voir CX/CAC 13/36/15.		
<b>2.4 Examiner la série de critères recommandés à la FAO et à l'OMS pour le classement par ordre de priorité des demandes d'avis scientifiques émanant du Codex</b>	Comité exécutif	Achèvement au plus tard en 2009	Rapport présenté par le Comité exécutif à la Commission avec la recommandation de mieux harmoniser les priorités et les ressources	Activité achevée			

<b>Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>2.5 Encourager les pays à transmettre leurs demandes d'avis scientifiques à la FAO/à l'OMS par l'intermédiaire de la Commission du Codex Alimentarius</b>	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif, tous les organes subsidiaires	Activité continue	Rapports de la FAO et de l'OMS sur les demandes d'avis scientifiques reçues directement des pays comparées aux demandes reçues par l'intermédiaire de la Commission du Codex Alimentarius.	En cours	Voir CX/CAC 13/36/15. Voir Note.		
<b>2.6 Encourager la FAO et l'OMS à assurer une formation et un renforcement des capacités pour l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments</b>	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif, Comités FAO/OMS de coordination et Membres du Codex	Activité continue	Rapport présenté par la FAO/OMS à la Commission, au Comité exécutif et aux comités de coordination	En cours	Les activités de renforcement des capacités de la FAO et de l'OMS en matière d'analyse des risques sont présentées dans le document CX/CAC 13/36/15. Ces activités sont aussi examinées périodiquement par les Comités FAO/OMS de coordination.		

<b>Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>3.1 Examiner les critères d'établissement des priorités de travail et les procédures de l'examen critique effectué par le Comité exécutif</b>	Comité exécutif, CCGP	Achèvement au plus tard en 2009  Achèvement au plus tard en 2011	Rapport du Comité exécutif sur l'analyse du processus d'examen critique  Si une révision s'avère nécessaire, réviser les critères régissant l'établissement des priorités des travaux (CCGP)	Activité achevée			

<b>Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>3.2 Assurer une gestion efficace des normes</b>	Comité exécutif	Activité continue	Rapport sur le respect du calendrier fixé pour l'élaboration des normes (associé au processus d'examen critique)	En cours	Voir CX/EXEC 13/68/2 et CX/EXEC 13/68/3 (examen critique)		
<b>3.3 Élaborer des critères de prise de décisions et de fixation des priorités par comité</b>	Tous les comités s'occupant de questions générales et d'autres organes subsidiaires, selon le cas	Achèvement des critères au plus tard en 2008  Examen des critères à compter de 2008	Critères de prise de décision et de fixation des priorités par le Comité  Confirmation de la révision des critères début 2008	Activité achevée  <b>Critères pour la prise de décision</b>  CCFH, CCFA, CCCF, CCPR, CCMMP, CCMAS, CCRVDF  <b>Critères pour la fixation des priorités</b>  CCFH, CCFA, CCCF, CCRVDF, CCPR, CCMMP			
<b>3.4: Analyser les approches de la gestion des travaux facilitant l'avancement des textes dans la procédure par étape du Codex</b>	Soit par le Secrétariat du Codex, soit par un consultant pour la prochaine étape (3.5)	Achèvement au plus tard en 2009	Rapport présenté au Comité exécutif et à la Commission sur l'analyse des approches de gestion des travaux	Activité achevée.			

<b>Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>3.5: Adopter des approches dont on sait qu'elles facilitent l'avancement des textes dans la procédure par étape du Codex au niveau des organes subsidiaires qui n'utilisent pas actuellement ces approches</b>	Comité exécutif et Commission du Codex	Achèvement au plus tard en 2011	Adoption par la Commission des approches de gestion des travaux	En cours	Voir note		
<b>3.6 Enregistrer toutes les demandes d'avis scientifiques en les classant par ordre de priorité</b>	Comité exécutif, Commission du Codex Alimentarius, FAO et OMS	Activité continue	Rapport complet sur l'enregistrement de toutes les demandes d'avis scientifiques, présenté par la FAO/OMS à la Commission du Codex Alimentarius	En cours	Voir CX/CAC 13/36/15.		
<b>3.7 Évaluer la capacité du Secrétariat du Codex à s'acquitter de ses fonctions de manière efficace</b>	Secrétariat du Codex, Comité exécutif, Commission du Codex Alimentarius	Achèvement au plus tard en 2009	Rapport du Secrétariat à la Commission du Codex, sur le personnel et d'autres ressources fondamentales	Activité achevée			
<b>3.8 Rationaliser les travaux du Codex sur les produits</b>	Comité exécutif, Commission du Codex Alimentarius	Achèvement au plus tard en 2010	Application effective des décisions de la Commission sur la rationalisation des travaux du Codex sur les produits grâce à la réforme de la structure des organes subsidiaires du Codex	Activité achevée			À sa trente-deuxième session, la Commission a décidé d'interrompre l'examen de cette question.



<b>Objectif 4: Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales compétentes</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>4.1 Suivre les activités d'autres organes normatifs internationaux</b>	Commission du Codex Alimentarius, Comité exécutif, Secrétariat du Codex, organes subsidiaires	Activité continue	Rapport au Comité exécutif et à la Commission du Codex indiquant les complémentarités, les lacunes, les doubles emplois ou les incompatibilités avec les travaux d'autres organisations internationales	En cours	Voir CX/CAC 13/36/16. Voir Note.		
<b>4.2 Encourager la prise en compte des travaux du Codex par les autres organes internationaux</b>	Secrétariat du Codex	Activité continue	Nombre de normes élaborées par d'autres organisations internationales, mentionnant les normes et textes apparentés du Codex	En cours	Voir CX/CAC 13/36/16. Voir Note.		
<b>4.3 Encourager la prise en compte des travaux d'autres organes internationaux dans les travaux du Codex</b>	Observateurs, Secrétariat du Codex	Activité continue	Nombre de normes du Codex élaborées en tenant compte d'apports identifiables d'autres organisations internationales	En cours	Voir CX/CAC 13/36/16.		
<b>4.4 Envisager une coopération avec d'autres organisations internationales inter-gouvernementales compétentes</b>	Conseillers juridiques de la FAO et de l'OMS, Secrétariat du Codex	Activité continue	Indiquer les moyens par lesquels le Codex pourrait renforcer sa coopération avec l'OIE et la CIPV	En cours	Voir Note.		
<b>4.5 Promouvoir la coordination interdisciplinaire aux niveaux national et régional</b>	Membres du Codex, Comités FAO/OMS de coordination	Achèvement au plus tard en 2009	Rapports des membres aux Comités régionaux de coordination sur les mécanismes et critères d'évaluation.	Activité achevée			

<b>Objectif 5: Encourager la participation maximale et efficace des membres</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>5.1 Favoriser une participation accrue des pays en développement du Codex</b>	Commission du Codex, Comité exécutif	Activité continue	Rapports de la FAO/OMS présentant l'analyse des mesures de renforcement de la participation prises dans le cadre du Fonds fiduciaire du Codex.	En cours	Le rapport sur le Fonds fiduciaire FAO/OMS est présenté dans le document CX/CAC 13/36/14.		
<b>5.2: Promouvoir la bonne utilisation des observations écrites dans le cadre de la procédure Codex</b>	Membres du Codex, observateurs, Comité exécutif, Secrétariat du Codex	Activité continue	Rapports des pays hôtes sur les modalités de présentation des observations écrites en réponse aux lettres circulaires et respect par les présidents des directives concernant la conduite des réunions.	Activité achevée			
<b>5.3: Évaluer l'efficacité des sessions des Comités du Codex tenues dans des pays en développement</b>	Pays hôtes, Comité exécutif	Achèvement au plus tard en 2009	Rapports des pays hôtes et hôtes conjoints sur la formule des hôtes conjoints.	Activité achevée			
<b>5.4 Renforcer les points de contact du Codex et les Comités nationaux du Codex</b>	Commission du Codex, Comité exécutif, Secrétariat du Codex	Activité continue	Rapports de la FAO/OMS sur les pays dont la structure nationale et les points de contact du Codex ont bénéficié d'un soutien.	En cours	Les comités FAO/OMS de coordination ont fait le point sur cette activité au cours de leurs sessions qui se sont tenues en 2012-2013 (voir Rapports des sessions des comités de coordination tenues en 2012/2013).		

<b>Objectif 5: Encourager la participation maximale et efficace des membres</b>							
<b>Activités</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Résultats/indicateurs mesurables</b>	<b>État d'avancement</b>	<b>Notes</b>	<b>Avis du Comité exécutif</b>	<b>Décision de la Commission</b>
<b>5.5 Renforcer la participation des organisations non gouvernementales aux niveaux international, régional et national</b>	Commission du Codex Alimentarius, Membres du Codex, organes subsidiaires	Activité continue	Rapports des États Membres au titre des questions à l'ordre du jour des Comités régionaux sur la participation des organisations non gouvernementales au plan national	En cours	Les comités FAO/OMS de coordination ont fait le point sur cette activité au cours de leurs sessions qui se sont tenues en 2012-2013 (voir Rapports des sessions des comités de coordination tenues en 2012-2013).		
<b>5.6 Améliorer la communication d'informations sur les travaux du Codex aux niveaux international et national</b>	Secrétariat du Codex, OMS et FAO, points de contact du Codex, organes subsidiaires	Activité continue	Rapports du Secrétariat à la Commission du Codex Alimentarius sur l'utilisation accrue de matériel audio/de diffusion sur le web, l'amélioration des pages web, le recours plus fréquent à la distribution électronique de documents du Codex, etc.	Activité continue	Voir Note.		

**Annexe 2****Notes du Secrétariat****Objectif 1: Promouvoir des cadres réglementaires cohérents**

**Activités 1.1 à 1.4.** Elles sont en cours et constituent des activités essentielles de la Commission. Elles font l'objet d'un suivi régulier grâce à l'examen critique qui incombe au Comité exécutif.

**Activité 1.6.** Elle porte spécifiquement sur l'étude des cadres de gestion des risques à appliquer pour l'établissement de limites maximales de résidus (LMR) pour les médicaments vétérinaires et les pesticides, par le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) et le Comité sur les résidus de pesticides (CCPR) respectivement.

**Résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments**

Le Comité est convenu de définir le champ d'application du «formulaire de notification de réserves», les modalités de son utilisation et sa présentation. Une proposition qui tient compte des travaux du CCPR a été diffusée pour observations sous la cote CX/RVDF 13/21/9 et sera examinée par le CCRVDF à sa vingt-et-unième session (Minneapolis, États-Unis d'Amérique, 26-30 août 2013).

Pour ce qui concerne les médicaments vétérinaires dépourvus de DJA et/ou de LMR en raison de risques spécifiques pour la santé humaine, à sa trente-cinquième session, la Commission a approuvé une nouvelle activité sur l'élaboration de recommandations pour la gestion des risques pour les dix médicaments vétérinaires suivants: le carbadox, les deux nitrofuranes (furazolidone et nitrofurantoin), la chlorpromazine, les stilbènes, l'olaquinox et les quatre nitroimidazoles (dimétridazole, ipronidazole, métronidazole et ronidazole). Les propositions d'avant-projets de recommandations pour la gestion des risques ont été diffusées à l'étape 3 sous la cote CL 2012/23-RVDF, partie B et sous la cote CX/RVDF 13/21/6 et seront examinées par le CCRVDF à sa vingt-et-unième session.

À sa vingt-et-unième session, le CCRVDF poursuivra ses débats sur la politique d'analyse des risques liés à l'extrapolation des LMR de médicaments vétérinaires à d'autres espèces et à d'autres tissus sur la base des avis fournis par le JECFA et des observations formulées par les pays. Il examinera également une proposition de nouveaux travaux sur les directives pour l'établissement de LMR ou d'autres limites dans le miel (CX/RVDF 13/21/12).

**Résidus de pesticides**

Le Comité travaille actuellement à l'intégration des différentes sections des *Principes relatifs à l'analyse des risques appliqués par le CCPR*, y compris quelques amendements découlant des accords conclus à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions ainsi que des modifications d'ordre rédactionnel. Un document unique devrait être finalisé par le Comité à sa quarante-sixième session et adopté par la Commission à sa trente-septième session.

Le Comité a achevé le *Projet pilote relatif à la recommandation de LMR par la JMPR aux gouvernements nationaux ou à d'autres autorités d'enregistrement régionales pour une substance chimique soumise à une révision conjointe mondiale* en transmettant les LMR proposées pour une nouvelle substance chimique à la trente-septième session de la Commission pour adoption. Un petit nombre d'avant-projets de LMR ont été retenus pour une nouvelle évaluation par la JMPR. Aucune mesure de suivi n'a été décidée concernant ce projet.

**Activité 1.8.** Elle est mise en œuvre par le Secrétariat du Codex comme activité continue, y compris par le biais du site web du Codex. Tous les points de contact du Codex jouent un rôle important dans la publication et la diffusion du Codex Alimentarius au niveau national.

Les normes et textes apparentés du Codex mis à jour (après la trente-cinquième session de la Commission) ont été publiés sur le site web du Codex et la clé USB remplaçant le CD-ROM était disponible en décembre – une version mise à jour sera disponible à la trente-sixième session de la Commission. Plusieurs publications par domaine thématique sont en cours d'élaboration.

Un projet concernant la mise à jour et la traduction des normes Codex en arabe et en russe est en cours et les normes sont publiées sur le site web du Codex à mesure qu'elles sont prêtes. La traduction en chinois se poursuit en coopération avec le point de contact du Codex pour la Chine. Le statut des documents est présenté et périodiquement mis à jour sur le site web (<http://www.codexalimentarius.org/standards/en/>).

Le site web du Codex permet de voir aisément les textes disponibles dans différentes langues et l'interface de la page elle-même existe maintenant dans toutes les langues officielles, mais certaines parties sont encore en préparation.

**Objectif 2: Favoriser la plus vaste et la plus cohérente application possible des principes scientifiques et de l'analyse des risques**

**Activité 2.5** En cours. Le document CX/CAC 13/36/15 fournit une liste de demandes d'avis scientifiques adressées à la FAO et à l'OMS. Toutes les demandes d'avis scientifiques en rapport direct avec les travaux du Codex en 2011-2013 émanaient des organes subsidiaires du Codex. La FAO et l'OMS ont organisé d'autres réunions d'experts qui ne concernaient pas directement les travaux du Codex.

**Objectif 3: Renforcer l'aptitude du Codex à gérer son travail**

**Activité 3.5.** En cours. À la soixante-quatrième session du Comité exécutif, des recommandations et des observations sur la pratique concernant les approches de la gestion du travail (ALINORM 10/33/3A, par. 66 à 114) ont été présentées aux comités compétents. De nouveaux travaux sur cette question sont menés par le CCPR dans le cadre de la révision en cours de leurs principes d'analyse des risques et du projet pilote du CCPR pour la JMPR (voir Activité 1.6).

Le CCGP examine les questions liées aux normes maintenues à l'étape 8. À sa vingt-septième session, le Comité a décidé de réunir un groupe de discussion facilité chargé de déterminer et d'examiner les causes profondes du maintien de certaines normes à l'étape 8 afin d'aider les membres à prendre davantage conscience de ces questions et à mieux les comprendre (REP12/GP, par. 10 à 32). Cette session se tiendra à l'occasion de la trente-sixième session de la Commission, le 4 juillet 2013.

**Objectif 4: Promouvoir la coopération entre le Codex et d'autres organisations internationales compétentes**

**Activité 4.1.** Activité mise en œuvre dans le cadre de l'examen d'un document de travail (CX/CAC 13/36/16) et de plusieurs documents présentés pour information à la Commission. Les informations concernant les activités de l'OIE, de l'OMC, de l'AIEA et de l'ISO sont présentées régulièrement à la Commission. En outre, le Secrétariat du Codex invite les organisations internationales à présenter des informations sur leur travail aux sessions des comités et groupes spéciaux du Codex, selon qu'il convient.

**Activité 4.2.** Pour mettre en œuvre cette activité, le Secrétariat du Codex participe de façon régulière ou occasionnelle, pour des sujets d'intérêt spécifique, aux réunions pertinentes d'autres organisations normatives internationales, ou présente des contributions écrites, principalement pour attirer l'attention d'autres organisations sur les normes existantes ou les activités en cours du Codex.

**Activité 4.4.** Les *Directives relatives à la coopération entre la Commission du Codex Alimentarius et des organisations internationales intergouvernementales pour l'élaboration de normes et de textes apparentés* définissent les modalités de coopération avec les OIG. Des informations concernant la collaboration avec l'OIE et la CIPV seront présentées à la Commission.

**Objectif 5: Encourager la participation maximale et efficace des membres**

**Activité 5.6:** Les services offerts par le site web du Codex ont été étoffés et permettront aux membres de participer de manière plus efficace. Des systèmes de collecte d'observations et d'enregistrement (actuellement en phase d'essai) ont été mis au point.

Un bulletin mensuel qui sera envoyé automatiquement à tous les membres et observateurs et qui résume les principaux événements et les mises à jour sur le site web du Codex est en préparation. Le bulletin du Secrétariat du Codex continue de paraître deux ou trois fois par an en certaines occasions, par exemple pour le cinquantième anniversaire de la Commission. Des fiches d'information sur le Codex destinées à remplacer la publication: «Comprendre le Codex Alimentarius» sont aussi en préparation.